

4. - ANALYSE DES TEXTES

4.1. - Chansons apologétiques

4.1.1. - Recit war buez an Impalaer Napoleon [...]

Recit war buez an Impalaer Napoleon, var e gampagnou glorius a enep an oll buissançou eus an Europ.

Récit de la vie de l'empereur Napoléon, de ses campagnes glorieuses contre toutes les puissances d'Europe.

Transcription : volume 2, page 6.

Une copie manuscrite de ce chant est conservée au volume 7, pp. 160-173 des «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg» de la bibliothèque de Morlaix. Ce texte a été imprimé chez Lédan et est référencé par Ollivier sous le n° 999⁴⁴. C'est une composition de Guillaume Poher datant de 1831.

Modifications lexicales entre les différentes versions

Le titre exact de la feuille volante imprimée est «Recit var Buez an Ampereur Napoleon, Var e Campagnou glorius a henep an oll Buissançou eus an Europ». C'est sous ce même titre que ce texte figure aussi dans les manuscrits de Morlaix. Par contre, dans le titre du manuscrit des Poésies populaires de la France, le trop français «Ampereur» a été remplacé par «Impalaer». Nous pouvons remarquer ici la volonté de Lédan de purifier son breton quand il en a l'occasion. Le dictionnaire de Grégoire De Rostrenen de 1834 donne «impalazr, empalaër» pour «Empereur»⁴⁵. Le dictionnaire de Le Gonidec, qui date de 1847, propose «Impalaer ou empalaer». La feuille volante, datant de 1831, est antérieure à ces deux éditions. Les deux manuscrits de Lédan, eux, sont postérieurs à l'édition de ces deux ouvrages que Lédan connaissait puisqu'il les mentionne dans une de ses compositions en l'honneur de Le Gonidec.

En comparant les deux manuscrits de Lédan et celui de la feuille volante, nous remarquons d'autres différences montrant une tendance du lexique à s'éloigner du français comme dans les exemples ci-dessous :

	Feuille volante	Manuscrit Morlaix	Manuscrit P.P.F.
vers 106	<i>alliet ive d'ar Russi</i>	<i>aliet ive d'ar Russi</i>	<i>monet ive d'ar Russi</i>
vers 196	<i>ur vuez humiliet</i>	<i>eur vuez goal humiliet</i>	<i>eur vuez goal encrejet</i>
vers 203	<i>a galon ec'h ambrassin</i>	<i>a galon ec'h ambrassin</i>	<i>a galon e poqin</i>
vers 234	<i>pini ive a guemeras</i>	<i>pinia guemeras souden,</i>	<i>pini a guemeras qerqent</i>

Timbre

Le timbre proposé sur la feuille volante est «Adieu Pontreo», alors que sur les deux manuscrits il s'agit de «Canomp adare ma brois». Mais la différence n'est qu'illusoire car «Canomp adare ma brois» est l'incipit d'une

⁴⁴ Suivant les indications de la feuille. Celle-ci mentionne à la fin : *Plouzeniel, an 2 a vis Guengolo 1831. G. Poher, instituteur, permis d'imprimer, Morlaix 20 décembre 1831, Rivoallan Maire.*

⁴⁵ La première édition date de 1732.

composition de Guenveur, écrite et publiée en 1806, «Nevez oberiou caer Napoléon», qui se chantait elle-même sur l'air de «Adieu Pontreo, va bro natal». Il semblerait donc que Lédan donnait plus d'importance au chant de Guenveur qu'à celui qui lui avait servi de timbre. Nous n'avons pas retrouvé ce chant «Adieu Pontreo, va bro natal», pourtant il semble avoir été très répandu puisque nous le trouvons comme timbre d'un grand nombre de feuilles volantes à succès telles «Conscried Plouilio». C'est un des airs favoris de Poher qui l'utilise pour d'autres de ses chants tels «Avisou a enep an Duel», ou «Quimiad ar zoudard iaouanc eus ar barrès Plouzeniel [...]». La carrière de ce timbre fut longue puisqu'il est encore utilisé en 1848, pour un tract électoral «Divis etre an Electourien hac an itroun Republiq, [...]».

Références des feuilles volantes composées sur ce timbre répertoriées par Ollivier :

Paotred Plouillo : 46, 49, 405, 540, 567, 681, 735, 739, 837, 891, 998, 1076 n°5, n°6, 1095A

Adeo Pontreo : 103, 437, 492, 593, 624, 820, 821, 899, 979, 998, 999, 1110, 1111

Napoléon dans la chanson française

La première moitié du XIX^e siècle est politiquement très instable : Napoléon (1769 - 1821) fut premier consul à vie de 1802 à 1804, puis empereur des Français de 1804 à 1814. Les chansonniers ne manquent pas pour saluer ce nouvel espoir qu'est l'arrivée de l'Empire. Ils célèbrent les hauts faits de l'empereur et la vaillance des armées, contribuant ainsi à créer la grande légende Napoléonienne et à en faire l'image de la Gloire française. Les vexations, l'abdication du 4 avril 1814 et l'échec des cents jours du 20 mars au 22 juin 1815 ne ternissent que peu cette auréole. Parmi les fidèles à l'Empereur on trouve Paul Emile Debraux qui évoquait dans «Te souviens-tu » les grandes campagnes d'Égypte, d'Italie, de Russie mais c'est son «Fanfan la Tulipe», composé en 1819, qui est parvenu jusqu'à nous ⁴⁶. Par contre, Pierre-Jean de Béranger se permettait, en 1813, une critique modérée du régime impérial avec «Le roi d'Yvetot». Ce moment était bien choisi, car la nation était alors lasse d'une aventure guerrière sans fin ⁴⁷.

Les rois de France de 1814 à 1830, Louis XVIII, Charles X, n'inspirèrent pas les chansonniers, pas plus que Louis-Philippe que la bourgeoisie libérale porta au pouvoir en 1830. Mais, l'élection de Napoléon III en 1848 et son coup d'état en 1851 ranimèrent la flamme des partisans de l'Empire, comme l'avait déjà fait le retour des cendres de Bonaparte en 1840. Désiré Nisard explique que depuis 1815 le peuple voit en Napoléon I^{er} une incarnation de la Patrie :

De 1815 à 1848, les moindres actes de Napoléon ont été racontés, loués, chantés, tant de fois et de tant de manières, que ça été comme le procès-verbal d'une longue et magnifique enquête ouverte pour établir ses titres à la sainteté. [...] Sous la restauration, c'est à dire alors que pour louer Napoléon il fallait non-seulement beaucoup de tact et d'adresse, mais aussi beaucoup de talent, Béranger fut l'organe, à la fois le plus illustre et le plus persécuté, des regrets et des espérances populaires. Sa voix seule couvrait toutes les autres. Les poètes subalternes qui pensaient comme lui, sans pouvoir s'exprimer aussi bien, ne chantèrent Napoléon que de loin en loin, la plupart imitateurs malheureux de Béranger et n'ayant su ni le faire oublier ni se faire admirer. A partir de 1830, ce fut tout différent. Béranger garde le silence, tandis qu'un immense concert de louanges, un hurra, si l'on peut dire, de chants patriotiques s'élevèrent sur la tombe du proscrit de Sainte Hélène, et montèrent jusqu'aux cieux. Bientôt des milliers de chansons dont l'enthousiasme soutenait seul la mauvaise poésie, saluèrent l'arrivée en France des restes de l'Empereur, et lui firent cortège jusqu'aux invalides.

⁴⁶ Vrignault, *Anthologie de la Chanson Française*, textes de ces chants pp. 312-317.

⁴⁷ Klein, *Florilège de la chanson française*, pp. 111-112.

Ce fut bien autre chose quand le neveu de Napoléon fut élu président de la république. Il y eut alors dans la nation entière, à très-peu d'exceptions près du moins, de si vifs transports de joie ; [...] Des chansons informes, oeuvres de gens que l'excès de la joie, comme l'ivresse portaient à tout dire, furent parmi le peuple, l'écho de ces sentiments divers. [...] Aujourd'hui on en formerait une bibliothèque assez considérable pour rendre presque nécessaire un préposé à la conservation. ⁴⁸

Lédan et Napoléon

Lédan suit pratiquement les mêmes fluctuations que la chanson française. Durant cette période politiquement instable, il ne lui était pas aisé de conserver son brevet d'imprimeur en se montrant toujours favorable à l'autorité qui le délivrait.

Il apparaît tout d'abord comme un partisan de l'Empereur, en publiant et conservant dans ses manuscrits, les chants pro napoléoniens de François Guenveur : «Detail ha circonstançoù remerqable var gompagno Napoléon» en 1806, «Nevez oberiou caer Napoleon laqêt dre rytm gant F. Guenveur e Montrouls» en 1806, «Cuntinuation oberiou caer Napoléon, ha Cuntinuation all oberiou caer Napoléon 1807 dre F Guenveur» en 1807 ⁴⁹. Napoléon est alors au faite de sa gloire.

Mais, au moment de l'abdication de Napoléon, en 1814, il publiait trois textes pour louer le retour de la paix avec celui du roi, dont «Guerz ar Franç delivret» composé par De Goesbriand ⁵⁰ qui contient ces vers :

Anconahaït oc'h anquen,	Oubliez votre angoisse,
Ha dizonjit ho clac'har,	Oubliez votre chagrin,
Ne moc'h mui dindan al lezen	Nous ne sommes plus sous la loi
Euz oc'h Impaler barbar.	De notre Empereur barbare.
Napoleon zo discaret,	Napoléon est abattu,
Ranqet en deus col d'e dro ;	Il a du perdre à son tour ;
Re bel, siouas ! en deus rënet	Il a trop régné hélas !
Varnomp-ni ha var hor bro.	Sur nous et notre pays. ⁵¹

Il est intéressant de mettre en parallèle le quatrième couplet de ce texte avec les vers de Poher (surtout les vers 93 à 96, 157 à 158, 239 à 240 et 255 à 262) :

Mil a mil bennos d'ar zozon,	Bénédictio aux anglais,
Ha d'ar Russi qement al,	Et à la Russie tout autant,
Rac d'an tirant Napoleon	Car au tyran Napoléon
O deus bet roet e fal.	Ils ont donné son revers.
Casset eo da eun enezen,	Il est envoyé dans une île,
Pel bras e creis ar mor don :	Très loin au milieu de la grande mer :
Graç deàn d'ober pinijen	Pour y faire pénitence
Evit obtenir pardon.	Pour obtenir son pardon. ⁵²

En juillet 1814, Lédan imprime également «Testamant Louis C'hoezec, laqet d'ar maro er g'er a Baris an unan varnug'ent a vis Guenveur 1793. Laqet en rimou brezonec er bla 1792 [sic]» ⁵³. En octobre 1827, il écrit au

⁴⁸ Nisard, *Des chansons populaires chez les Anciens et chez les Français*, tome II, p. 124.

⁴⁹ Respectivement référencés Ollivier sous les numéros 546, 899, conservés à la bibliothèque municipale de Morlaix dans *Guerziou, Chansoniou, ha Rimou Brezoneg*, volume 7, respectivement pages 298, 305, 315, 328.

⁵⁰ Peaudecarf, *Alexandre-Louis-Marie Ledan (1777-1855) eur mouller e Breiz-Izel en XIX ved Kantved, Lodenn gentan*, p. 58.

⁵¹ Traduction Laurence Berthou-Bécam.

⁵² Traduction Laurence Berthou-Bécam.

⁵³ Ce texte porte à la fin «Eur beleg a ganton Lanmeur. Permis d'imprimer Morlaix le 13 juillet 1814».

préfet pour lui faire remarquer *qu'il manque encore dans nos campagnes le «Testament du roi martyr et de l'infortunée reine», et lui proposer de l'imprimer en breton si l'on établissait une souscription par MM. les maires.* Dans une autre lettre datée de novembre 1827, il annonce qu'il a traduit en breton le «Testament du roi martyr» et qu'il vient de l'adresser à l'abbé Henry, vicaire général de Quimper, *pour inspecter sa traduction* ⁵⁴.

Lédan a également copié dans le huitième cahier de ses «Guerziou, Chansoniou, ha Rimou brezoneg» un «Cantic evit supplia ar verc'hez [...] d'ober ar c'hras d'ar Roue a Franc» imprimé chez Plusquellec en 1668.

Pourtant, les sympathies napoléoniennes de Lédan pendant les cents jours sont relevées en 1816 par le sous-préfet de Morlaix, et lui font perdre, suivant son fils, la fourniture de nombreuses administrations sous la Restauration :

S'est montré partisan de l'usurpateur pendant l'inter règne ; se conduit bien depuis le retour du Roi ; aucune plainte contre sa moralité. ⁵⁵

Lors du retour des cendres et du dépôt du cercueil aux invalides en 1840, il a lui-même composé à la gloire de Napoléon : «Goelit an daou Napoleon», «Da Zoudarded côz Napoleon» var ton «Canomp adarre, va brois, victoriou Napoleon», et «Enterramant an Impalaer Napoleon» ⁵⁶. Le moment est bien favorable à une telle publication. Les opinions bonapartistes pour lesquelles il fut tracassé pouvaient être sincères mais également relever d'un désir d'obéissance au pouvoir en place.

Lédan se rallie tout de suite à la Monarchie de Juillet. Les pièces qu'il écrit sur des événements survenus à la famille royale donnent l'impression qu'il s'est attaché de toute son âme à la nouvelle dynastie. En 1842, il publie «Var maro ar Prinç Royal, an Autrou an Duc d'Orléans [...]», en 1843 «Deiz ha vloas an Autrou an duc d'Orléans» et «Darvoudou digouezet d'ar Roue ha d'ar Rouanez, ha d'ar Famill royal - Peden evit ar Roue». Il avait d'ailleurs reçu des lettres de félicitations, une médaille de bronze et une médaille d'argent de la part de la famille d'Orléans pour ses compositions ⁵⁷. Il se rallie ensuite aussi facilement à Louis-Napoléon et à l'empire renaissant ⁵⁸.

On ne publie pas n'importe quoi, n'importe quand : le 10 avril 1854, le sous-préfet de Morlaix adressait à un mendiant aveugle, Alain Le Jeune, un mandat de dix francs en récompense de sa chanson à la louange de Napoléon I pensant que : *Bien que cette oeuvre n'ait en elle même rien de remarquable, elle est appelée à produire un excellent effet sur les populations rurales de mon département* ⁵⁹. Un peu plus tard, après la chute de Napoléon III, François Marec, lui, se vit s'interdire la vente de sa chanson «Buez Napoleon Bonapart» par le ministre de l'intérieur ⁶⁰.

Le «républicain» Luzel dédiait en janvier 1852 au prince Jérôme Bonaparte un long poème de 144 vers intitulé «L'Aigle renaît, Napoléon n'est pas mort !» dont voici le dernier couplet :

⁵⁴ **Bailloud**, *L'imprimerie Lédan à Morlaix (1805-1880) et ses impressions en langue bretonne*, p. 88.

⁵⁵ **Ollivier**, *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, p. 412.

⁵⁶ Respectivement référencés par Ollivier sous les numéros, 630, 534 A, 599. Ces trois chants sont conservés à la bibliothèque de Rennes, sous la référence 39009, pièces 71, 72, 73.

⁵⁷ **Peudecerf**, *Alexandre-Louis-Marie Ledan, Lodenn gentan*, p. 94.

⁵⁸ **Bailloud**, *L'imprimerie Lédan à Morlaix (1805-1880) et ses impressions en langue bretonne*, p. 2.

⁵⁹ Lettre du sous préfet de Morlaix au ministre citée dans **Ollivier**, *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, p. 313.

⁶⁰ **Raoul**, *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien*, p. 295.

Remercions le ciel de notre délivrance,
Prions Dieu pour celui qui sauve encor la France !
Ainsi que Barberousse et notre Arthur Breton,
Après un long sommeil revient Napoléon. ⁶¹

En décembre 1852, il récidivait avec «Poètes, chantez votre Empereur !» consacré à Louis-Napoléon, *Le César de notre âge*. Six ans plus tard, il faisait paraître dans le «Journal d'Ille-et-Vilaine» du 4 décembre 1858 «La Bretagne devant Napoléon III», traduction d'une ballade en vers bretons qu'il avait composée au mois d'août de la même année. Il y compare le retour de l'Empereur avec celui d'Arthur prédit par Gwenc'hlan et termine par : *Dieu garde Napoléon !* ⁶²

Comme Luzel, Lédan se plaît à évoquer les belles victoires napoléoniennes et l'influence française en Europe qu'elles ont induit. Il admire Napoléon qui a rétabli l'ordre intérieur. Nous allons retrouver dans d'autres chants cette fierté des grands hommes français, surtout quand ils sont de naissance bretonne, cette dualité entre son amour pour ses deux patries la France et la Bretagne dans les poèmes suivants concernant la Tour d'Auvergne et Cambronne. Au sujet des opinions de son père, Edouard Lédan disait :

avant tout mon père était fier de la gloire de la France et passionné pour le travail de sa profession qui l'aidait à élever sa famille. ⁶³

L'enquête Ampère-Fortoul sur les poésies populaires de la France est décrétée par Napoléon III en septembre 1852, peu de temps après le coup d'état par lequel il se fait empereur. C'est sans aucun doute pour lui plaire que Lédan adresse ce long texte élogieux sur la vie de Napoléon.

Guillaume Poher

Guillaume Poher (1804 -1883) est né à Groaz Nevez dans la paroisse de Ploudaniel. Après ses études à Saint-Pol-de-Léon jusqu'à l'âge de vingt ans, il fut instituteur et secrétaire de Mairie à Ploudaniel de 1829 à 1837. C'est alors qu'on lui ôta sa charge, malgré ses huit enfants, à la demande du curé de la paroisse qui lui prêtait des propos incorrects. Malgré les excuses de Poher le curé refusa de fléchir. Après avoir été un temps secrétaire de mairie à Brest Saint Marc, Poher revint à Ploudaniel où il fut contraint de vivre d'aumône. Il continua à composer des chansons jusqu'en 1855. Suivant les bulletins de dépôt d'imprimerie, il semblerait que, en 1854 et 1855, Poher vendait les complaintes qu'il composait à un dénommé Yves Le Roux pour exploitation ⁶⁴. Poher ouvrit en 1862 une petite école au village de Pont Nevez sur la commune de Guipavas, mais il dut la fermer au bout d'un an. Il s'en alla alors vivre à Brest, dans le dénuement, jusqu'à sa mort ⁶⁵.

Poher dépeint toujours Napoléon sous un beau jour. L'accent est mis, comme l'indique le titre de sa chanson, sur ses campagnes glorieuses et la relation qui est faite de ses exploits présente des erreurs de dates et

⁶¹ Bibliothèque municipale de Rennes, fonds Ollivier, manuscrit 953, pp. 42-46.

⁶² Bibliothèque municipale de Rennes, fonds Ollivier, manuscrit 945, pp. 389-391.

⁶³ **Laurent**, *Les Vicissitudes d'un imprimeur breton, notes sur A.L.M. Lédan, imprimeur à Morlaix, par son fils*, publiées dans L'Union Agricole et Maritime de Quimperlé, supplément du 24 février 1923, et dans Le Réveil Breton, Avril-mai 1923, n° 11, par P. Laurent.

⁶⁴ **Ollivier**, *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes*, p. 4, 188 et 254. Ollivier mentionne plusieurs Le Roux. Celui dont il est question ici ne peut être Yves-Marie Le Roux, compositeur de «Ar spillen» et d'autres pièces de vers conservées dans les *Guerziou, Chansonniou, ha Rimou Brezoneg* de Lédan, qui mourut en 1837. Ce n'est pas non plus Jean Le Roux, chanteur breton qui se déclare le propriétaire exclusif de «Recit var an distrujou bras gred gant doureyer Al Loire, Ar Rhone hac ar Saone, debordet pen da ben e mis even 1856» de Pierre Derrien, imprimé chez Guilmer à Morlaix (p. 188 du même ouvrage de **Ollivier**).

⁶⁵ **Raoul**, *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien*, p. 347.

quelques inexactitudes : par exemple la défaite de l'escadre française devant Nelson à Aboukir en 1798 est passée sous silence, comme la résistance de Saint-Jean d'Acre devant Bonaparte en 1799. Notons également qu'il n'est fait nulle mention du mariage de Napoléon avec Joséphine alors que celui avec Marie-Louise est évoqué. Poher devait certainement ressentir beaucoup admiration pour Napoléon et une grande fierté à l'égard de ses prouesses. Les chants de Guillaume Poher datent de 1831, c'est-à-dire du début de la monarchie de juillet, moment sans aucun poids bonapartiste particulier. Rappelons que Poher est né en 1804, l'année où Napoléon est proclamé empereur, qu'il avait donc onze ans lors des cents jours, dix-sept ans lors de sa mort et vingt-sept quand il composait cet écrit. En 1862, il fait don à la Bibliothèque nationale d'une «Histoire de Napoléon 1er, par Poher, ancien instituteur de la commune de Ploudaniel (Finistère) 1858» ⁶⁶.

Feuilles volantes composées par G. Poher et répertoriées par Ollivier :

- Ollivier 102 : «Avisou a enep an Duel», var ton Adieu Pontrëo, «D'ar soudardet yaouanq ha d'ar re pere a elfe aruout gante mont d'an arme» suite du précédent et chanson nevez - «Antretien entre ur sorser hac un den yaouanc var sujet ar sort», var an ton ordinal, composé à Ploudaniel le 6 septembre 1834 et imprimé chez Guilmer.
- Ollivier 708 : «Guerz nevez, var sujet un den yaouanc condaonet d'ar maro d'an oad a ugent vloas», var ton «An tri maleürus a Boulogne», composé à Ploudaniel et imprimé chez Lédan en 1829 ou 1830.
- Ollivier 821 : «Quimiad ar zoudard iaouanc eus ar barrès Plouzeniel, (Departamant finister), Pere ho deus tennet d'ar zort, e Lesneven, d'ar meurs 23 a vis Guenver 1855, ha dalc'het, an 13 a vis meurs varlec'h evit formi ar c'hontenant eus ar c'hlass 1854», Var ton «Potret Plouillau».
- Ollivier 1109 : «Victor Alma»

Malrieu : Non référencé

Version des Poésies populaires de la France :

- [1 b] LEDAN, Recit war buez an Impalaer Napoleon [...], Poésies populaires de la France, 1852, vol. 5, f° 235r-240v.

Autres versions bretonnes :

- [1 a] LEDAN, Recit war buez an Impalaer Napoleon [...], B.M. Morlaix - Guerziou Chansoniou ha Rimou Brezoneg, s.d., vol. 7, pp. 160-173.
- [1 c] OLLIVIER, Recit war buez an Impalaer Napoleon [...], B.M. Rennes - Manuscrit 980, s.d., pp. 183-191.

⁶⁶ Bibliothèque nationale, catalogue des manuscrits celtiques et basques, n° 11.